

Certains spécialistes parlent de renforcement intermittent lorsqu'ils renvoient à ce type de phénomène. Par ailleurs, l'exemple du Slinky aide le joueur à percevoir les conséquences du jeu dans une perspective à long terme. Il favorise le recul par rapport à l'ensemble des pertes du joueur et il indique où conduit l'excès au jeu.

Une métaphore complémentaire à celle du Slinky peut expliquer comment les joueurs excessifs en arrivent à poursuivre leur activité de jeu même s'ils se voient perdre davantage.

Le syndrome de l'autobus

Un phénomène humain et normal tend à coincer le joueur excessif dans un cycle perpétuel de retour au jeu. Le « syndrome de l'autobus » ou *entrapment* est un facteur déterminant de l'ambivalence du joueur à cesser toute activité de jeu. Il nous est tous arrivé d'attendre inutilement l'autobus au coin d'une rue. Devions-nous quitter ou continuer à attendre? Le joueur excessif vit ce terrible dilemme. Comme il a tellement « investi » de temps et d'argent, il ne peut se résoudre à l'idée d'abandonner le jeu. Pour lui, l'espoir réside toujours dans la prochaine mise.

Conclusion

Lors de l'application du traitement cognitif, les métaphores servent à appuyer et simplifier les nouvelles notions et réalités que le joueur intègre. En plus d'être simples, elles se comprennent aisément et les joueurs les apprécient. Rappelons que le but de cette thérapie vise la responsabilisation des joueurs en les dotant d'outils accessibles et réutilisables dans l'avenir.

Claude Boutin est psychologue et clinicien au Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu de l'Université Laval.

Michel Dumont est psychologue et clinicien au Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu de l'Université Laval.

Robert Ladouceur est psychologue et professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval.

Références

- Ladouceur, R., Boutin, C., Doucet, C., Lachance, S., & Sylvain, C. (2000). *Programme d'évaluation et de traitement des joueurs excessifs*. Université Laval, Québec.
- Ladouceur, R., Sylvain, C., Boutin, C., Lachance, S., Doucet, C., Leblond, J., & Jacques, C. (sous presse). « Cognitive treatment of pathological gambling ». *Journal of Nervous and Mental Disease*.
- Ladouceur, R., Sylvain, C., Boutin, C., & Doucet, C. (2000). *Le jeu excessif : comprendre et vaincre le gambling*. Montréal, Éditions de l'Homme.
- Ladouceur, R., & Walker, M. (1996). « A cognitive perspective on gambling », in P. M. Salkovskis, (éd.), *Trends in Cognitive and Behavioral Therapies*, Wiley, New York, p. 89-120.
- Petry, N. M. & Armentano, C. (1999). « Prevalence, assessment, and treatment of pathological gambling: A review ». *Psychiatric Services*, 50, p. 1021-1027.
- Toneatto, T., & Ladouceur, R. (2001) « A critical review of the treatment outcome studies of pathological gamblers ». Article soumis pour publication.

Jeux de hasard aux Îles-de-la-Madeleine : pour ou contre?



Par
Richard LaChance
M. Ps.

Le 19 juillet dernier, le quotidien La Presse faisait état d'une pétition initiée par un Madelinot et par laquelle on menaçait Loto-Québec de retourner par bateau les 24 appareils de vidéopoker exploités dans l'archipel¹. L'article mentionne notamment que M. Richard, à l'origine de la pétition, aurait lui-même des problèmes avec le jeu et aurait perdu d'importantes sommes d'argent. Soutenu par 2 000 signataires, M. Richard affirme que de 200 à 300 personnes sont touchées par le problème du jeu aux Îles-de-la-Madeleine. D'ailleurs, afin d'aider les joueurs compulsifs des Îles, le programme de formation offert par le psychologue Robert Ladouceur a été donné aux intervenants du Centre de réadaptation madelinot L'Escale. Le psychologue Richard LaChance, du CLSC des Îles, fait le point sur la question.

DRÔLE de hasard, si le hasard existe, qu'une personne à la rédaction du magazine des psychologues communique avec moi pour connaître mon point de vue sur le sujet, plus particulièrement en ce qui a trait au problème de jeu chez les Madelinots, au moment même où l'un des adeptes de ces machines électroniques me consulte.

D'autant plus depuis qu'un Madelinot, non connu du milieu de l'intervention aux Îles dans le domaine de la toxicomanie et des jeux, a pris l'initiative de faire circuler une pétition pour réclamer l'interdiction des jeux vidéopokers de Loto-Québec sur le territoire des Îles, avec comme objectif de la transmettre aux élus municipaux afin que ceux-ci prennent position. Les élus municipaux ont acheminé la pétition à Loto-Québec, prenant soin de préciser que ce dossier ne

relève pas de leur juridiction. Somme toute, cette démarche, bien qu'elle ait rassemblé quelque 2 000 personnes sur une possibilité de 14 000, n'aura que très peu de conséquences sur d'éventuels changements quant à la présence ou non de ces machines sur le territoire des Îles, si ce n'est que d'avoir conscientisé un peu plus l'opinion publique sur le sujet.

Par ailleurs, j'ai interrogé mon client adepte de ces jeux qui actuellement, soulignons-le, est en excellente voie de reprise en mains. Bien que ce dernier lutte encore pour revoir ses choix de vie, il n'endosse pas une position aussi radicale face aux machines de jeux vidéo-pokers, reconnaissant du coup la totale responsabilité du joueur lui-même de jouer ou non. Selon la logique de la pétition, ajoute-t-il, il faudrait donc interdire sur le territoire tous les bingos, toutes les drogues, la Société des alcools, et pourquoi pas la location de films pornographiques, etc. Nous comprenons très bien que derrière son propos se dégage la nécessité de préserver les droits et libertés des gens dans un régime démocratique.

Mais tentons de comprendre le point de vue des instigateurs de la pétition. D'entrée de jeu, il importe de préciser que le phénomène des jeux de hasard n'a pas le même impact lorsque vécu à Montréal plutôt qu'aux Îles-de-la-Madeleine, un milieu fermé géographiquement et où les limites physiques dictent et contraignent à des tenants et des aboutissants tout à fait autres que ceux de « la grande terre ». « Aux Îles ce n'est pas pareil ! » Tel est le leitmotiv des Madelinots. Il en va ainsi des jeux de hasard et à plus forte raison lorsque le phénomène peut directement ou indirectement compromettre les rapports humains, déjà plus complexes qu'en ville. « Contraints de vivre ensemble, les insulaires ont aussi une gestion des conflits qui leur est particulière. [...] Car un conflit est une sorte de luxe que l'on ne peut pas s'offrir : on n'est pas assez nombreux pour renouveler le contingent des protagonistes². »

Cette position n'est certes pas différente en matière de jeux de hasard puisqu'en milieu insulaire on ne cherche pas à se définir comme n'étant « pas pareil », ni par vantardise ni par orgueil.

De plus, beaucoup de Madelinots invoquent le fait que les Îles demeurent un milieu précaire. Mais les Îles sont-elles tout aussi fragiles qu'on veut le véhiculer? C'est une grande question qui pourrait engager tout un débat, davantage sociologique que psychologique. Les Îles sont – à mon humble avis – tout à fait résistantes. À tout le moins, elles sont beaucoup plus résistantes qu'on pourrait le croire. Mais, en tant que Madelinot, peut-on prendre le risque d'ignorer la particularité du milieu? L'insularité est une question à l'ordre du jour aux Îles et actuellement en cours d'étude afin de mieux comprendre tous ses enjeux et de permettre même de modifier certains mythes entourant la question.

Mais au fait, qu'est-ce qui motiverait les Madelinots à faire circuler une pétition et à vouloir ainsi interdire les machines vidéo-pokers sur leur territoire? À cela, je répondrais en plus de leur instinct de survie – qui les a bien servis jusqu'à ce jour – fondé ou non dans ce cas-ci –, leur sens très aiguisé des rapports humains, forgé à travers leur histoire et dicté par leur situation géographique. Non seulement ils veulent éviter, comme nous l'avons déjà souligné, toute situation porteuse de conflit, ils recherchent aussi activement une quiétude – la vraie, si elle existe – au risque que leurs façons de faire « détonnent » du reste de la province... Ils souhaitent ainsi jouer les cartes gagnantes pour le seul bien de leur progéniture et pour la suite des Îles...

Pour conclure, j'aimerais préciser que mon « client-adepte » des jeux vidéo-pokers s'est montré intéressé à collaborer à la mise sur pied d'un groupe de soutien pour les joueurs excessifs. Cette voix s'avère, quant à nous, plus prometteuse qu'une pétition pour interdire les machines électroniques. Peut-être aura-t-il fallu que cette pétition soit lancée dans la communauté madelinienne pour qu'un groupe de soutien voie le jour?

Richard LaChance est psychologue au CLSC des Îles aux Îles-de-la-Madeleine.

Références

1. Pelchat, M. « Les Madelinots ne veulent plus des vidéo-pokers ». *La Presse*, Montréal, 19 juillet 2001.
2. Meistersheim, A. *Figures de l'île*, Éditions DCL, 2001.

La thérapie gestaltiste des troubles graves de la personnalité

Jean Gagnon, M.A., psychologue

Perfectionnement fondé sur le **modèle de la prise de forme en relation** : une conceptualisation de la construction de l'identité qui prolonge la théorie gestaltiste classique tout en intégrant et en recadrant certains apports de la psychanalyse contemporaine et de la théorie générale des systèmes.

Programme de trois sessions de trois jours en 2002 :
Les 1^{er}, 2 et 3 février • Les 19, 20 et 21 avril
Les 23, 24 et 25 août

Lieu : Montréal • Maximum 15 personnes

Pour recevoir le dépliant d'information, laissez vos coordonnées par téléphone au (514) 848-9075, par télécopie au (514) 842-6814 ou par courriel à : GagnonPerron@aol.com